

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 85 (1988)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Maladies et parasitoses des abeilles ; Contrôle des pesées et stations d'observation

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# MALADIES ET PARASITOSE DES ABEILLES

▲ Ruchers ● Colonies

## ACARIOSES DES ABEILLES

<b>Neuchâtel</b>	▲	●
<i>Valangin</i> . . . . .	1	12
<i>Ponts-de-Martel</i> . . . . .	1	20
<b>Berne</b>		
<i>Courtelary</i> . . . . .	1	
<i>Renan</i> . . . . .	1	
<i>Moutier, La Tane</i> . . . . .	1	
<b>Vaud</b> . . . . .	2	
<b>Valais</b> . . . . .	9	
<b>Fribourg</b> . . . . .	16	

## VARROASE

	▲	●
<b>Zurich</b> . . . . .	17	
<b>Berne</b> . . . . .	3	
<b>Soleure</b> . . . . .	2	
<b>Saint-Gall</b> . . . . .	3	
<b>Lucerne</b> . . . . .	3	
<b>Thurgovie</b> . . . . .	16	
<b>Tessin</b> . . . . .	2	
<b>Glaris</b> . . . . .	1	
<b>Aarau</b> . . . . .	7	

## LOQUE AMÉRICAINE

<b>Tessin</b>		
<i>Bellinzona, Pianzo</i> . . .	1	15

## Canton de Vaud

Décision du 10 avril 1988

sur la lutte contre la varroase des abeilles

### Le vétérinaire cantonal

vu l'apparition de la varroase dans le canton;  
 vu les dispositions de l'ordonnance fédérale sur les épizooties, modification du 17 septembre 1984;  
 vu les allègements à l'article 59d 12 de l'ordonnance fédérale sur les épizooties, communiqués le 16 mars 1988 par l'Office vétérinaire fédéral;  
 vu les dispositions de l'article 54 de la loi du 25 mai 1970 d'application de la législation fédérale sur les épizooties,

décide

1

### Levée de séquestre

Les mesures de séquestre décidées en date du 3 mars 1988 dans les communes d'Aubonne, Berolle, Bremblens, Burtigny, Chavannes-des-Bois, Cronay, Eysins, Ferreyres, Founex, Genolier et Lavigny sont levées.

2

### **Lutte**

L'inspecteur cantonal des ruchers ordonne, d'entente avec le vétérinaire cantonal, les mesures que doit prendre l'apiculteur, à savoir le traitement des colonies malades, affaiblies et suspectes.

3

### **Zone de protection**

Tout le territoire des districts d'Aubonne, Cossonay, Grandson, La Vallée, Morges, Nyon, Orbe, Rolle et Yverdon est déclaré zone de protection.

4

### **Trafic**

Les colonies d'abeilles, les ruchettes de fécondation et les reines ne peuvent être déplacées qu'à l'intérieur de la zone de protection, avec un laissez-passer. Ce laissez-passer, du type D, n'est délivré par l'inspecteur des ruchers que lorsqu'un contrôle des colonies, avec résultat sanitaire favorable, a été effectué l'année précédente.

5

### **Dispositions pénales**

Toute infraction à la décision sera réprimée conformément aux dispositions des articles 47 à 52 de la loi fédérale sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties.

6

### **Entrée en vigueur**

La présente décision entre en vigueur immédiatement. Elle abroge celle du 3 mars 1988 sur le même objet.

**Le vétérinaire cantonal:  
J.-F. Pellaton**

---

# **C**ONTRÔLE DES PESÉES ET STATIONS D'OBSERVATION

---

**Période du 6 mars au 5 avril 1988**

---

<i>Fédérations et stations</i>	<i>Type ruche</i>	<i>Alt. m</i>	<i>Augm. kg</i>	<i>Dimin. kg</i>	<i>Observations</i>
<b>I. Fribourg</b>					
Villarimboud <i>Race: carn. Reine: 86</i>	BJ	780	—	2,450	Forte consommation, supérieure à la normale. Apports de pollen par temps doux. Le développement suit son cours. Stimulant: Vitalis, le 15 mars.

---

<i>Fédérations et stations</i>	<i>Type ruche</i>	<i>Alt. m</i>	<i>Augm. kg</i>	<i>Dimin. kg</i>	<i>Observations</i>
<b>II. Genève</b>					
Corsier <i>Race: carn.</i> <i>Reine: 87</i>	DB	400	—	0,600	En ce début d'avril, Faut pas enlever un fil. Malgré le mauvais temps, Voici les fleurs du printemps. Pas encore de ruches ouvertes Doivent rester bien couvertes. Le colza débute sa floraison. Aurons-nous une belle saison? Soleil, soleil, entends-tu? Toujours tu es le bienvenu!...
<b>III. Jura</b>					
Chevenez <i>Race: carn.</i> <i>Reine: 87</i>	BJ	490	—	1,700	La saison froide continue. Beaux apports de pollen quand la température le permet. Nos colonies ne seront pas prêtes pour la floraison de la dent-de-lion.
Goumois <i>Race: carn.</i> <i>Reine: 87</i>	DB	650	—	1,650	Température trop basse, aucune opération à ce jour. Quelques rentrées de pollen. Tout semble normal.
<b>IV. Jura bernois</b>					
Tramelan <i>Race: carn.</i> <i>Reine: 87</i>	DB	1100	—	2,300	Jusqu'à Pâques, toujours l'hiver, belles sorties début avril, quelques rentrées de pollen le lundi de Pâques; pour l'instant rien de spécial à signaler!
<b>V. Neuchâtel</b>					
Boudry <i>Race: carn.</i> <i>Reine: 87</i>	DB	500	—	1,900	Vivement les beaux jours plus chauds, que l'on puisse ouvrir et contrôler les provisions. Quelques belles rentrées de pollen, durant le mois écoulé.
Les Cœudres <i>Race: carn.</i> <i>Reine: 87</i>	DB	1080	—	2,000	Hivernage sur 9 cadres, candi Baillod. La diminution de l'automne 1987 au 17 mars 1988 a été de 6 kg.
<b>VI. Valais</b>					
Brignon-Nendaz <i>Race: carn.</i> <i>Reine: 85</i>	DT	850	—	1,700	Le printemps fait son apparition au rucher et aux alentours. Les abricotiers commencent à fleurir. Je pense faire la première visite ces prochains jours. Stimulant: 1 kg de candi.

<i>Fédérations et stations</i>	<i>Type ruche</i>	<i>Alt. m</i>	<i>Augm. kg</i>	<i>Dimin. kg</i>	<i>Observations</i>
<b>VII. Vaud</b>					
Bex	DB	500	—	—	Pas de communiqué!
Cugy/Payerne <i>Race: carn.</i> <i>Reine: 87</i>	DB	480	—	1,500	Belles sorties, apports importants de pollen, mais le printemps se fait désirer. La nourriture est satisfaisante. Il faut compter avec le poids du couvain en augmentation.
Echallens	DB	620	—	—	Pas de communiqué!
Flendruz <i>Race: carn.</i> <i>Reine: 85</i>	BJ	1020	—	1,100	Quelques beaux jours ont permis des sorties avec beaux apports de pollen. L'hivernage semble bon, pas de maladie, toutes présentes.
Gland <i>Race: carn.</i> <i>Reine: 87</i>	DB	400	—	2,000	A ce jour, aucune visite sérieuse (8 avril). Belles sorties avec apports de pollen (saules et buis). Les colonies accusent un léger retard. Au bord du lac, le colza est sur le point de fleurir. Température intérieure de la ruche: 33°.
Le Sépey <i>Race: crois.</i> <i>Reine: 87</i>	DB	1000	—	2,950	Toutes les colonies sont présentes; peu d'activité, apports de pollen. Attendons une belle journée pour une première visite et les resserrer. Hivernage sur 9 cadres. Stimulant: pas encore!
Villars-Burquin	DB	750	—	1,300	Les ruches sont en bon état. Belle activité des colonies, par beau temps. Il faudrait du soleil afin que les ruches se développent aussi vite que la nature. Attention à la nourriture! Pas de stimulant.
Vuibroye <i>Race: carn.</i> <i>Reine: 87</i>	DB	650	—	2,400	Les colonies ont bien hiverné. Pas trouvé de varroa sur les couvre-fonds.

Dans l'ensemble, les communiqués se rejoignent et concluent à un bon hivernage. J'ose espérer que cela continue et que nous n'ayons pas à nous plaindre au cours des mois à venir. Une station est devenue silencieuse, celle de Payerne, qu'animait notre ancien et dévoué collègue, Auguste Merminod, membre d'honneur SAR et ancien administrateur-caissier. A toute sa famille vont nos pensées les plus sincères. Nous garderons de cet ami les meilleurs souvenirs.

Enfin, je remercie ici tous les lecteurs de cette chronique, ainsi que mes précieux correspondants, pour leur fidélité et leur ponctualité à transmettre leurs remarques et réflexions. Il s'agit là de mon dernier rapport, puisque rentrant dans le rang après douze ans de fidèles et loyaux services. Je souhaite avoir rempli ma mission, vous avoir donné satisfaction, et surtout vous laisser un bon souvenir. A tous, merci! (Voir nouvelle répartition des dicastères du comité SAR.)

**Marc Léchaire**